

Communiqué de presse

30/06/2022

Pour diffusion libre et immédiate

METPARK passe le cap des 10 000 abonnements !

Zoom sur les projets et les orientations de la Régie en matière de mobilité et de stationnement à Bordeaux Métropole.

METPARK vient d'enregistrer son 10 000^{ème} abonnement ! Un niveau jamais atteint qui conforte la Régie dans sa stratégie et ses choix en matière de mobilité et de stationnement sur Bordeaux Métropole.

Des offres adaptées aux besoins de stationnement

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la Régie a simplifié et amélioré ses offres, sa grille tarifaire et ses abonnements. À la clé : **plus de visibilité et de cohérence pour les usagers.**

Les besoins de stationnement en centre-ville étant de plus en plus contraints, METPARK a revalorisé très légèrement ses **tarifs d'abonnements résidents et permanents** et significativement augmenté le nombre de places dédiées à ces usagers. L'abonnement hebdomadaire, auparavant accessible seulement dans 7 parcs, est proposé depuis dans tous les parkings METPARK.

En début d'année, la Régie a lancé de **nouvelles offres** dédiées aux habitants du centre-ville de Bordeaux, notamment en proposant une réduction de 50% pour tout résident déjà détenteur d'un abonnement actif en voirie et des forfaits nuit et week-end.

Acteur d'une mobilité plus responsable

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la tarification préférentielle pour les abonnés détenteurs d'un **véhicule écologique** (- 50%), auparavant proposée dans 10 parkings, est désormais accessible sur l'ensemble du réseau METPARK. Un moyen de favoriser les déplacements décarbonés en centre-ville. La **carte à décompte** qui se substitue aux tickets cartonnés est aujourd'hui également disponible dans tous les parcs !



METPARK collabore avec des sociétés d'auto partage comme CITIZ et Garage Baudorre, pour permettre aux résidents des centres villes et aux visiteurs de louer une **voiture en libre-service** dans un parking, pour une heure, une journée ou une semaine. Un moyen de participer au désengorgement de l'hyper centre.

Les offres dédiées aux **mobilités douces** se sont également renforcées avec la création d'un abonnement qui donne accès aux 16 locaux vélos sécurisés de METPARK, répartis dans 7 villes de la métropole ! « *La Régie souhaite soutenir et accompagner la politique de Bordeaux Métropole en faveur de toutes les formes de mobilité.* » Nicolas ANDREOTTI, Directeur Général de METPARK

Dans les prochains mois, le **parking 8 mai 1945** deviendra un véritable laboratoire à **mobilités douces** ! 28 emplacements voitures seront transformés en **250 places de stationnement sécurisé pour les véhicules deux roues non motorisés** (vélos, vélos cargos, trottinettes...). Des services associés seront également testés, de nouveaux concepts visuels, sonores, et une signalétique dédiée seront créés. « *Ce parking illustrera parfaitement les ambitions de la Régie qui souhaite diversifier les usages de ses parcs !* » Nicolas ANDREOTTI.

Développer et améliorer le service de stationnement

Consciente des aménagements et rénovations à effectuer dans certains de ses parkings, la Régie METPARK prévoit d'importants investissements jusqu'en 2026, pour y **améliorer notamment la sécurité avec des travaux de réhabilitations** majeures dans les parkings Gambetta, Cité Mondiale, République et Porte de Bordeaux pour les années à venir.

La Régie acquiert également **de nouveaux parcs** ! En juin 2021, METPARK a repris l'exploitation du parking de l'emblématique galerie des Grands Hommes et deux nouveaux ouvrages verront le jour à l'été 2022 et en 2023 dans le secteur Euratlantique, respectivement dans les quartiers Amédée St Germain et Deschamps

L'amélioration des offres et des prestations en matière de stationnement se poursuivra inexorablement chez METPARK. Dans une agglomération où les modes de déplacement sont en pleine mutation, la Régie reste l'alliée privilégiée de Bordeaux Métropole et continue de s'adapter aux besoins des habitants, en diversifiant et en améliorant ses offres ainsi que ses services.



À propos de METPARK

La régie métropolitaine de stationnement est un établissement public industriel et commercial (EPIC) qui s'adapte à l'évolution des modes de déplacement de l'agglomération bordelaise. METPARK est aujourd'hui un acteur incontournable des enjeux de la mobilité traduisant et facilitant ainsi les orientations prises par Bordeaux Métropole. METPARK exploite désormais plus de 14 000 places sur 30 parkings et compte 10 000 abonnements.

www.mtpk.fr

Contacts presse

Nicolas Andreotti
nandreotti@mtpk.fr
05 56 99 50 00

Morgane Crouzille
mcrouzille@mtpk.fr
05 56 99 50 00



place
à la
Mobilité!

